

VILLE DU MUY - Régie Multiservices
GRILLE TARIFAIRE DES ACCUEILS PERI ET EXTRA SCOLAIRES
ET DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

mise à jour par la délibération n°2018-39 du 19 juin 2018- Application à compter du 01/09/2018

ACCUEIL	MODE DE FACTURATION	TARIF	Commentaire
Accueil du Matin 7h30 - 8h20	<u>Forfait mensuel</u>	9,00 €	9€ par mois et par enfant quelque soit le nombre de matins réservés
Accueil du soir 16h30- 18h30	<u>Séance journalière</u>	entre 2,20 € et 2,60 € 0,01 % du QF	Séance de 16h30 à 18h30 à la Maison de la Jeunesse
Accueil de loisirs (mercredi + vacances)	<u>1/2 journée (matin ou AM)</u>	entre 4,50€ et 6,50 € 0,05 % du QF	1/2 journée: matin: 7h30/9h →12h OU 13h30 →17h/18h30
	<u>repas</u>	3,20 €	Mercredi (période scolaire): repas (facultatif) + après-midi Vacances: uniquement matin + repas avec départ à 13h30
	<u>journée (repas inclus)</u>	entre 5,00 € et 13,00 € 0,1 % du QF	arrivée entre 7h30 et 9h → départ entre 17h et 18h30 (inclus repas du midi et gouter)
Restauration scolaire Pause méridienne de 11h30- 13h45	<u>repas</u>	3,20 €	Repas au sein du restaurant scolaire: lundi, mardi, jeudi et vendredi pendant la période scolaire

Le Maire,

Liliane BOYER

